

COATEL

- Les résidences sociales -

STRUCTURE

INSERTION

MISSIONS

- Solution adaptée à toutes personnes en situation de mobilité professionnelle qui rencontrent des difficultés à trouver un logement sur le département.
- Propose une formule simple à moindre coût et sans contraintes d'ouvertures des compteurs d'énergie.
- La résidence sociale est un relais vers un logement autonome

PUBLIC

- Seul ou en couple (sans enfants)
- Avoir plus 18 ans
- Les salariés en mobilité professionnelle
- Les travailleurs temporaires en recherche d'un hébergement sans projet d'accès à un logement autonome,
- Les personnes entrant dans les plafonds de ressources selon la catégorie de ménages
- Les jeunes de moins de 30 ans en l'absence de Foyer de Jeunes Travailleurs de proximité,
- Les personnes en grande difficulté pour lesquelles l'accès à un logement autonome n'est parfois ni envisageable ni souhaitable

PROCEDURE ET MODALITE D'ADMISSION

- ☐ Demande saisie par un travailleur social sur la plateforme du SI-SIAO.
- ☐ Sur dossier téléchargeable sur http://www.coatel-asso.fr/doc/demande_logement_residence%20sociale_2017.pdf
- ☐ Demande d'admission, étudiée en direct par le responsable de centre

CRITERES D'ADMISSION

- ☐ Demande saisie par un travailleur social sur la plateforme SI-SIAO
- ☐ Entretien en structure
- ☐ Passage de la demande en commission d'attribution interne

CONDITIONS DE LOCATION

- Appartement meublé et équipé d'une kitchenette avec mise à disposition et entretien du linge de literie
- Chaque logement est composé de mobilier et d'une kitchenette équipée (plaques électriques, four micro-ondes et réfrigérateur).

CAPACITE D'ACCUEIL

- 7 résidences sur le département et 2 F.T.M.*
- Composés de 362 logements
- Capacité d'accueil : 459 personnes
- 73 chambres
- 194 T1 - 39 T1 bis - 56 T2

ACCOMPAGNEMENT

- Soutien au démarche social

1 travailleur sociale en charge de l'accompagnement individualisé
Bénévoles en charge de la vie quotidienne et collective

SERVICE PROPOSES

- Blanchisserie du linge de lit
- Laverie
- Maintenance de la résidence (aménagement des logements, plomberie, électricité, réparations diverses, ...)

TARIFS

Une redevance loyer tout compris à régler au plus tard le 10 du mois suivant

- L'équivalent loyer
- L'équivalent charges (eau, gaz, électricité, chauffage, entretien des locaux)
- Les prestations (mise à disposition du mobilier et du linge de literie, fourniture de blanchissage de la literie,)

DUREE DE PRISE EN CHARGE

Le contrat de résidence est conclu pour une période d'un mois renouvelable par tacite reconduction

Préavis de 8 jours en cas départ.

CONTACT

Résidence sociale	Contact	Adresse	Mail	Téléphone
Lucé Béguines	Mme Lolita CAMUS	7 rue d'Alsace 28110 LUCE	coatel-beguines@coatel-asso.fr	02.37.35.78.14
Mainvilliers	Mme Valérie WALINES	1 rue Aristide Briand 28300 MAINMILLIERS	coatelmainvilliers@coatel-asso.fr	02.37.36.02.54
Saint Rémy sur Avre	Mme Christine ROUE PAPAIL	Avenue JF Kennedy 28380 DAINY REMY SUR AVRE		02.37.48.30.06
Châteaudun	Mme Aurélie TABARD	37 boulevard Péringondas 28200 CHATEAUDUN	coatelchateaudun@coatel-asso.fr	02.37.45.20.26
Nogent le Roi	Mme Christine ROUE PAPAIL	1 rue de la plaine 28210 NOGENT LE ROI	coatel-nogentleroi@coatel-asso.fr	02.37.51.42.50
Vernouillet	Mme Christine ROUE PAPAIL	2 rue de la tuilerie 28500 VERNOUILLET	coatel-vernouillet@coatel-asso.fr	02.37.46.31.84
Lucé Leclerc	Mme Valérie WALINES	38 rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE	coatelleclerc@coatel-asso.fr	02.37.35.12.73
Courville sur Eure	Mme Valérie WALINES	Village du Bois Phélibon 28190 COURVILLE SUR EURE		

COATEL

- CHRS LES BEGUINES -

STRUCTURE

INSERTION

MISSIONS

- Accueillir dans un cadre transitoire par la mise à disposition d'un logement adapté qui apporte une protection face à un danger potentiel ou avéré.
- Accompagner vers l'insertion (emploi, logement, soin, socialisation, législation, garde d'enfants...), l'autonomie et la reconnaissance de soi
- Se soustraire à une emprise ou échapper à un danger (tiers-violent, situations d'errance, pressions morales ...).

PUBLIC

En exclusivité des femmes

- De plus de 18 ans
- Victimes de violences conjugales ou intrafamiliales avec ou sans enfants à charge
- En situation administrative régulière
- Souhaitant bénéficier d'un lieu associant sécurité et accès aux droits tout en intégrant les notions de devoirs et de citoyenneté.

CRITERES D'ADMISSION

- ✓ Femmes victimes de violences intrafamiliales et conjugales (violences physiques et/ou psychologiques)
- ✓ **En demande d'un accompagnement** à l'insertion, d'un soutien.
- ✓ Adhésion libre et volontaire de la personne arrivante suite à la l'orientation de la commission au CHRS Les Béguines

PROCEDURE

- ☐ Demande saisie par un travailleur social sur la plateforme SI-SIAO
- ☐ Deux entretiens de préadmission

CONDITION HEBERGEMENT

- L'accès à l'immeuble est sécurisé par un digicode
- Logement équipé et meublé selon la composition familiale (cuisine entièrement équipée avec électroménager, salle de bain avec douche, lits, ...)
- Les appartements sont conçus pour favoriser une autonomie, similaire à celle d'un logement social
- Logement indépendant

CAPACITE D'ACCUEIL

30 Personnes répartis dans 12 logement soit 12 femmes et 18 enfants.

- 7 appartements de type I bis de 37 m² (accueil d'une femme avec un enfant).
- 3 appartements de type II de 52 m² (femme avec deux enfants)
- 2 appartements de type IV de 80 m² (femme avec trois enfants et plus).

ACCOMPAGNEMENT

- Accès socio-éducatif obligatoire (une rencontre hebdomadaire) et thérapeutique si besoin
- Accompagnement individualisé des enfants proposé
- Projet personnalisé, insertion individuel
- Temps / action collectif pour l'instauration du lien social et d'un réseau.

1 éducatrices spécialisée

1 assistante sociale

1 conseillère en économie sociale et familiale

1 psychologue

3 personnels d'accueil (2 veilleur, 1 secrétariat)

SERVICE PROPOSE

- Blanchisserie du linge de lit
- Maintenance de la résidence (aménagement des logements, plomberie, électricité, réparations diverses, ...)
- Ateliers collectifs hebdomadaires pour les enfants, les femmes, les familles ainsi que animations le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

PARTICIPATION FINANCIERE

- Caution de 100 euros à l'entrée
- 15 % des ressources demandés

DUREE DE PRISE EN CHARGE

Cadre transitoire avec une prise en charge de 6 Mois renouvelable une fois.



✉ 7 rue d'Alsace 28110 LUCE

@ coatel-beguines@coatel-asso.fr

☎ 02 37 35 78 14

COATEL

- Maison Relais

STRUCTURE

INSERTION

MISSION

- Destinée à répondre aux difficultés des personnes dont leur situation sociale et psychologique rend difficile l'accès à un logement autonome
- Lieu convivial offrant un logement privatif et des espaces communs chaleureux.
- Permet aux personnes de se poser, de reprendre confiance en elles, de développer des compétences avec le soutien de l'équipe, pour qu'un jour la perspective d'un logement ordinaire redevienne envisageable.

PUBLIC

- Personnes qui ne sont pas en capacité de vivre dans un logement autonome, ni de prétendre durablement à une place dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale.
- Cette structure s'adresse à des populations qui présentent des parcours et des profils suffisamment variés pour dynamiser la vie de l'établissement.
- La particularité de la résidence est de concilier le droit à l'intimité et le besoin de protection des personnes accueillies.

CRITERES D'ADMISSION

- ✓ Etre en situation administrative régulière (au moins un récépissé de 3 mois)
- ✓ Hors demande d'asile
- ✓ Être âgé de 25 à 60 ans à l'admission
- ✓ Disposer d'un minimum de ressources
- ✓ Troubles du comportement ou état psychiatrique stabilisés

CAPACITE D'ACCUEIL

16 appartements - T1 bis réservés pour 16 personnes isolées

1 appartement - T2 réservé pour un couple.

ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement social

Un travailleur social ayant en charge la responsabilité de la structure et l'accompagnement social

Un travail social en charge de l'accompagnement social

Un psychologue présent une journée par semaine proposant entretiens individuels et temps collectif

SERVICES PROPOSES

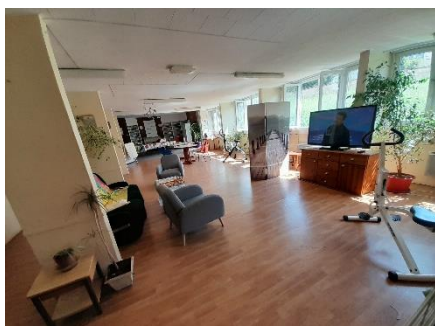
Laverie
Parking
Salle collective

PARTICIPATION FINANCIERE

T1 bis - 446 € - Toutes charges locatives comprises : eau, électricité, chauffage
T2 - 468 € - Toutes charges locatives comprises : eau, électricité, chauffage)

DUREE DE PRISE EN CHARGE

Période d'observation de 3 mois avec évaluation : si évaluation positive intégration pour une durée indéterminée. Si évaluation négative (comportement inadapté et ou refus d'adhésion) fin de contrat notifié



1 rue Aristides Briand
28300 MAINVILLIERS

@ coatelmaisonrelais@coatel-asso.fr



02 37 90 62 75 / 06 25 41 41 54